

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**Municipalité de**

**SAINT-CHARLES-DE-BELLECHASSE**

---

**Aux contribuables de la susdite municipalité**

**AVIS PUBLIC**

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ**

**par le soussigné, directeur général de la susdite municipalité**

**QUE :-**

Règlement 21-342 « Règlement modifiant le règlement 18-313 « Règlement sur la gestion contractuelle » » a été adopté à la séance ordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse, M.R.C. de Bellechasse, tenue le 2 juin 2021, à 20 h par voie de visioconférence.

Toute personne ou organisme intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau du directeur général.

**DONNÉ** à Saint-Charles-de-Bellechasse ce 15<sup>e</sup> jour du mois de juin deux mille vingt-un.



.....  
Jean-Francois Comeau, directeur général

---

**CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 20)**

Je, soussigné, Jean-Francois Comeau, directeur général, résidant à Saint-Charles-de-Bellechasse, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 15 h et 16 h 30, le 15<sup>e</sup> jour du mois de juin 2021, à chacun des endroits suivants, savoir : à l'église et à l'Hôtel de Ville.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 15<sup>e</sup> jour du mois de juin deux mille vingt-un.



.....  
Jean-Francois Comeau, directeur général